



Circulaire 6075

du 21/02/2017

**Objet : Notification des mises en disponibilité par défaut d'emploi, des pertes partielles de charge et des réaffectations du personnel non chargé de cours de l'enseignement officiel subventionné de promotion sociale – Déclaration des emplois vacants (SEC OFF)**

**Remplace la circulaire n° 5609 du 12/02/2016**

**Période : Année scolaire 2016-2017**

#### Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné

libre confessionnel

libre non confessionnel

Officiel subventionné

Niveaux : Enseignement de promotion sociale

#### Type de circulaire

Circulaire administrative

Circulaire informative

#### Période de validité

A partir du 01/01/2017

#### Documents à renvoyer

Oui

Date limite : 27/02/2017

Voir dates figurant dans la circulaire

#### Mot-clé :

Mise en disponibilité  
Réaffectation  
Emplois vacants  
Personnel non chargé de cours

#### Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre, membre du Collège de la Commission Communautaire française, chargée de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs le Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Directions des établissements d'enseignement officiel subventionné de promotion sociale

#### Pour information :

- Au CPEONS ;
- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux syndicats du personnel enseignant ;

#### Signataire

Directrice générale Madame SALOMONOWICZ

#### Personnes de contact

Service ou Association : Président Monsieur Jan Michiels

Nom et prénom	Téléphone	Email
GAUSSIN Christelle	02/413.29.11	ccsecondaire.officiel@cfwb.be
FIEVEZ Dominique	02/413.25.98	ccsecondaire.officiel@cfwb.be

Les circulaires n°5935 (du 27/10/2016) et 5942 (du 28/10/2016) ont expliqué, notamment, les modalités de communication aux Commissions zonales de gestion des emplois :

- des mises en disponibilité par défaut d'emploi ;
- des pertes partielles de charge ;
- des réaffectations ;
- des emplois vacants pour les membres du personnel chargés de cours.

En ce qui concerne le personnel non chargé de cours de l'enseignement subventionné officiel de promotion sociale, l'article 3, §4 de l'arrêté de Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 1995 précise que « les membres du personnel non chargés de cours sont mis en disponibilité ou déclarés en perte partielle de charge au 1<sup>er</sup> janvier ».

Par la présente, je vous invite donc à transmettre à la Commission zonale de gestion des emplois compétente pour votre établissement, le relevé des membres de votre personnel non chargés de cours mis en disponibilité par défaut d'emploi, en perte partielle de charge à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, réaffectés ou non par vos soins ainsi que la liste des emplois vacants pour les fonctions concernées.

Pour se faire, il convient d'utiliser, selon le niveau et le type d'enseignement, les modèles de fichiers informatiques repris en annexe des circulaires n°5935 et n°5942.

L'ensemble des données doit être transmis pour le **27 février 2017** à la Commission zonale de gestion des emplois compétente dont les coordonnées sont reprises ci-dessous :

#### **Zone 1 (Bruxelles, Brabant Wallon):**

##### Président

Monsieur Renaud VAN ELEWYCK  
Rue du Meiboom, 16  
1000 BRUXELLES

##### Secrétariat

Monsieur Cédric CAUCHE  
Tél : 02/413.21.61  
[Cz12secondaire.official@cfwb.be](mailto:Cz12secondaire.official@cfwb.be)

#### **Zone 2 (Hainaut occidental, Mons centre, Charleroi Hainaut sud):**

##### Présidente :

Madame Sabine HELBO  
Rue du Chemin de Fer 433  
7000 MONS

##### Secrétaire

Madame DEMANET Martine  
Tél : 065/55.56.07  
[martine.demanet@cfwb.be](mailto:martine.demanet@cfwb.be)

#### **Zone 3 (Huy-Waremme, Liège, Verviers):**

##### Présidente

Madame Viviane LAMBERTS  
Rue d'Ougrée, 65  
4031 ANGLEUR

##### Secrétaire

Madame Marie COLOMBEROTTO  
Tél. 04/364 14 18  
Fax : 04/364 13 02  
[Cz345secondaire.official@cfwb.be](mailto:Cz345secondaire.official@cfwb.be)

#### **Zone 4 (Namur, Luxembourg):**

##### Présidente

Madame Anne-Françoise GANY  
Avenue Gouverneur Bovesse, 41  
5100 JAMBES

##### Secrétaire :

Madame Catherine STASSIN  
Tél. : 081/ 82 49 38  
Fax : 081/30 94 12  
[catherine.stassin@cfwb.be](mailto:catherine.stassin@cfwb.be)

#### **Commission centrale de gestion des emplois**

##### Président

Monsieur Jan MICHIELS  
Boulevard Léopold II, 44  
Bureau 2E241  
1080 Bruxelles

##### Secrétaires :

Mesdames Christelle GAUSSIN et Dominique FIEVEZ  
Tél. : 02/413 29 11- 25.98  
Fax. : 02/413 29 25  
[ccsecondaire.official@cfwb.be](mailto:ccsecondaire.official@cfwb.be)

Si aucun membre de votre personnel non chargé de cours n'est mis en disponibilité, ni en perte partielle de charge, il convient de renvoyer le fichier ad-hoc avec la mention « **Néant** » dans la colonne prévu à cet effet.

Tous les emplois vacants pour les fonctions du personnel non chargé de cours, qu'ils soient protégés ou non de la réaffectation, doivent être transmis aux Commissions zonales de gestion des emplois.

Je vous remercie pour l'attention et le suivi que vous accorderez à la présente.

La Directrice générale,

Lisa SALOMONOWICZ